SELBSTHILFESCHWEIZ
INFOENTRAIDESUISSE
AUTOAIUTOSVIZZERA

Communiqué Olten, le 19 septembre 2025

L'entraide autogérée renforce le système de santé suisse

Les groupes d'entraide soutiennent les patient·e·s et leurs proches face à la maladie et aux défis de santé. Le projet « Compétence en santé grâce à des hôpitaux favorables à l'entraide », mené par les fondations Info-Entraide Suisse et Promotion Santé Suisse entre 2021 et 2025, a été évalué par la Haute école de Lucerne (HSLU) sur mandat de Promotion Santé Suisse. Les résultats de l'évaluation démontrent clairement le succès du projet ainsi que le grand potentiel de l'entraide pour le système de santé suisse et pour une prise en charge durable des patient·e·s et de leurs proches.

En Suisse, on compte environ 2'700 groupes d'entraide. Ceux-ci jouent un rôle central dans le système de santé : ils soutiennent les personnes concernées et leurs proches, renforcent les compétences en santé et l'auto-efficacité, favorisent le bien-être psychique et permettent la participation sociale. De cette manière, les groupes d'entraide complètent les traitements stationnaires et ambulatoires ainsi que le suivi, constituant ainsi un pilier essentiel d'un système de santé centré sur les patient·e·s.

Intégrer davantage l'entraide dans le parcours de soins
Avec le projet « Compétences en santé grâce aux hôpitaux favorables à l'entraide », la Fondation Info-Entraide Suisse poursuivait l'objectif de mieux relier l'entraide au système de santé. La HSLU a accompagné le projet de 2021 à avril 2025 dans le cadre d'une évaluation mandatée par Promotion Santé Suisse. Les résultats obtenus sont intégrés durablement dans le nouveau modèle « Promouvoir l'entraide dans les hôpitaux et institutions de santé » dès 2026. Depuis début 2025, ce modèle est reconnu comme mesure d'amélioration de la qualité (MAQ) dans le champ d'action « Système centré sur les patient » par H+, l'association faîtière des hôpitaux suisses, dans le cadre du contrat qualité de la Confédération (art. 58a LAMal). La phase de transition vers ce nouveau modèle bénéficie par ailleurs d'un soutien financier et d'un accompagnement de la Commission fédérale pour la qualité (CFQ) pour la période 2024-2026.

Une plus grande marge de manœuvre pour l'entraide est nécessaire
Les principaux résultats de l'évaluation du projet « Hôpital favorable à l'entraide » ont été présentés le 27 août 2025 lors d'un événement spécialisé à la HSLU à Lucerne. Mandatée par Promotion Santé Suisse, l'évaluation confirme que l'entraide peut être bénéfique tout au long du parcours de soins : des soins stationnaires aux traitements ambulatoires jusqu'au suivi.

Sur la base de ces enseignements recueillis, Promotion Santé Suisse a élaboré un *Policy brief* qui présente les défis auxquels sont confrontées les institutions de santé lorsqu'elles souhaitent promouvoir l'entraide autogérée. Ce document formule également des recommandations concrètes à l'attention des décideur·euse·s de la Confédération et des cantons, des hôpitaux, des établissements de soins ambulatoires mais aussi des professionnel·le·s de la santé sur des solutions existantes à poursuivre et des nouvelles pistes à développer.

SELBSTHILFESCHWEIZ
INFOENTRAIDESUISSE
AUTOAIUTOSVIZZERA

Coopération et intégration de l'entraide : un investissement payant
Pour qu'une collaboration entre les hôpitaux et les groupes d'entraide soit efficace, que le modèle « Promouvoir l'entraide » soit mis en œuvre de manière cohérente tout au long du parcours de soins. Une des nombreuses recommandations du *Policy brief* de Promotion Santé Suisse préconise également l'intégration active des groupes d'entraide dans les offres de formation initiale et continue, les mesures de qualité, ainsi que dans les trialogues et les événements publics. Le modèle renforce la collaboration interprofessionnelle et apporte une contribution essentielle à des soins intégrés. De plus, l'intégration des groupes d'entraide dans les processus cliniques génère des gains de compétence réciproques.

Pour qu'une coopération durable et généralisée entre l'entraide et le système de santé puisse réussir, il est essentiel, en plus d'un ancrage légal de l'entraide, que la Confédération et, dans la mesure du possible, l'ensemble des cantons mettent à disposition des ressources suffisantes, et qu'un financement mixte et stable, combinant des moyens provenant de différentes sources, dont les cantons, les hôpitaux, les fondations, les entreprises, les organisations à but non lucratif et les particuliers, soit garanti.

En savoir plus sur le Policy brief de Promotion Santé Suisse:
Prévention dans le domaine des soins : recommandations pour promouvoir l'entraide dans le système de santé

Contact pour les médias :
Info-Entraide Suisse
Elena Konstantinidis, directrice adjointe d'Info-Entraide Suisse et responsable du projet/modèle «Promotion de l'entraide dans l'hôpital »,
Tél. 061 333 86 01, courriel : e.konstantinidis@selbsthilfeschweiz.ch

Info-Entraide Suisse
Depuis 2000, la Fondation Info-Entraide Suisse agit au niveau national au service de l'entraide autogérée, indépendamment du thème, du degré d'affectation ou de la forme de soutien, suivant l'idée que « Ensemble, ça va mieux ». Depuis 2001, la Fondation bénéficie d'un mandat de prestations de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), qu'elle met en œuvre, en collaboration avec 22 centres et antennes Info-Entraide et diverses organisations d'entraide, pour environ 2 700 groupes d'entraide et 43 000 participant·e·s, sur près de 300 thématiques.

L'entraide autogérée apporte une contribution importante au système social et de santé suisse. La Fondation Info-Entraide Suisse œuvre pour une meilleure reconnaissance de l'entraide autogérée et de ses offres dans tout le pays.

Info-Entraide Suisse | Neuhardstrasse 38 | CH-4600 Olten

Tél. 061 333 86 01 | info@selbsthilfeschweiz.ch | www.infoentraidesuisse.ch